



ZERO Phyto

L'entretien des espaces communaux sans pesticides

La loi Labbé entre en vigueur le 1er janvier 2017 : il en est fini de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics !

Les enjeux d'un entretien des espaces sans pesticides

Bien loin d'être un miroir aux alouettes, la mise en place du « Zéro phyto » dans les communes recouvre des enjeux majeurs, que la prise en considération par chacun, à quelque niveau qu'il soit, participera à améliorer la qualité et le cadre de vie des communes de demain. Parmi ces enjeux

Les enjeux de **santé publique** : « produits phytosanitaires », « pesticides », « produits phytopharmaceutiques », les impacts de l'ensemble de ces produits jusqu'aujourd'hui régulièrement utilisés, tant par les collectivités que par les agriculteurs et les particuliers, sont scientifiquement corrélés à des risques confirmés pour la santé. Perturbations endocriniennes, troubles neurologiques, cancers, autant d'atteintes à la santé que multiplie l'usage des produits phytosanitaires. Par rapport à cet enjeu de santé publique, l'objectif Zéro phyto vise, dans un premier temps, à faire reconnaître cette corrélation par la sphère publique, puis de légitimer des modes d'intervention sur l'environnement qui n'affectent pas la santé.

Les enjeux liés à **l'environnement** : contamination des sols, pollution de l'eau, de l'air, contamination de l'alimentation... La présence des pesticides dans l'environnement impacte les milieux et la biodiversité. L'application de produits en particulier par pulvérisation conduit à une contamination des bordures des surfaces traitées (haies, buissons, cultures adjacentes), par la dérive de brumes de pulvérisation ou de poussières de traitements, de semences ou de granulés. L'affectation des milieux par les pesticides impacte la biodiversité présente dans ces milieux et menace leur reproduction, déséquilibre les populations, perturbe les chaînes alimentaires...

- Les enjeux concernant le rapport à la Nature, c'est-à-dire le rapport que les concitoyens entretiennent avec leur environnement proche. Jusqu'à présent « rassurés » par une propreté de l'espace qu'ils reconnaissaient par l'absence d'herbes folles et de mousses et qui reposait principalement sur du visuel, les habitants sont désormais invités à changer leur fusil d'épaule et avoir une autre lecture de leur environnement et des paysages. Considérer par exemple une zone enherbée en cœur de village comme un écrin de biodiversité, bulle d'oxygène pour la petite faune

ordinaire dans un espace très minéralisé. Accepter la présence d'herbe sur les trottoirs, témoin en surface de la vie en sous-sol. Car, qu'on se le dise,

- s'il n'y a pas de vie végétale en surface, il n'y en a pas plus en sous-sol, l'action des produits phytosanitaires ne s'arrête pas aux contours de ses cibles. Changer de regard, intégrer l'espace du village comme composante d'un paysage qui ne s'arrête pas aux frontières du village bâti, comme composante d'un environnement global, dont toutes les composantes interagissent et dont l'atteinte d'une d'entre elles a des conséquences négatives sur toutes les autres composantes avec lesquelles elle interagit. Accepter la présence de pissenlits et de chélidoine dans les rues au prix d'un environnement plus sain, d'une préservation de la biodiversité et d'une qualité de vie préservée pour les années futures.

- La notion de propreté/saleté est directement réinterrogée : pourquoi l'herbe serait-elle considérée comme sale ? Pourquoi un trottoir en macadam serait-il considéré comme étant plus propre qu'un trottoir enherbé ? Affranchissons-nous de ces considérations subjectives qui excluent notre demain et proposons-nous un autre regard sur notre environnement, un autre rapport à la Nature, plus raisonnés et respectueux.

Cette nouvelle posture sera facilitée par **l'intégration des habitants dans les réflexions liées aux changements de pratiques** : un enjeu à part entière dans l'objectif « Zéro phyto ». Démarches participatives, mobilisation des habitants, des enfants, des élus, des employés municipaux, édition de bulletins d'informations, formations collectives, construction de projets partagés, autant d'éléments à mettre en place qui participent à faire grandir l'acceptation des habitants aux changements de pratiques en vue du « 0 phyto ».

Les changements de pratiques induisent de **tester de nouvelles méthodes**, d'expérimenter, de tâtonner. Le changement de pratiques n'est pas un processus linéaire, un parcours sans embûche. Tout est à faire et à inventer : considérons cela comme une opportunité qui nous est donnée de revisiter les paysages de nos villages pour une meilleure qualité environnementale. Une opportunité fardée de difficultés certes, mais une tâche à accomplir dont tout un chacun est invité à examiner la mise en œuvre à son échelle.

Proposé par l'Association « la GARE »
Via la « Régie locale du Plateau »

